

Feu vert pour la zone d'activités

LÉCHELLES • *L'assemblée a accepté lundi un crédit de plus d'un million pour mener une étude détaillée et préfinancer la centrale de chauffage.*



Les citoyens devraient se prononcer sur le crédit de construction de la salle à usages multiples au printemps prochain.

DELPHINE FRANCEY

Les citoyens de Léchelles se sont déplacés en nombre lundi soir. Ils étaient précisément 111, soit 50 de plus que lors de la dernière assemblée communale. L'intérêt principal de la séance? La demande de crédit de 1,04 million de francs: 460 000 francs pour mener une étude détaillée de la future zone d'activités et 580 000 francs pour préfinancer les premiers travaux de la centrale de chauffage à distance.

Rappelons que les autorités communales projettent de construire en plus d'un chauffage à distance, une salle à usages multiples et une dizaine d'appartements protégés au centre du village («LL» de vendredi). Le tout en partenariat avec plusieurs investisseurs. La création de cette zone d'activités pourra se réaliser en plusieurs étapes. Son coût est estimé pour l'instant à plus de 8 millions de francs.

Conquête par le projet

L'assemblée s'est montrée très attentive et conquise par le projet. Seules quelques questions relatives à l'emplacement des appartements protégés et à l'abri de la protection civile prévu dans l'immeuble ont été soulevées. De son côté, l'exécutif a indiqué qu'il préférerait assurer ses arrières en commandant une étude de détail. Celle-ci devra notamment analyser les coûts de chaque objet (centrale, halle et immeuble). Il est envisagé que les frais de l'étude soient ensuite répartis entre la commune et les investisseurs, a informé André Chassot. Le conseiller communal a ajouté que l'avance accordée pour le chauffage

à distance sera également remboursée par les partenaires financiers à condition que la halle soit réalisée.

On envisage de répartir ensuite les frais d'étude entre la commune et les investisseurs

ANDRÉ CHASSOT

Reste que Léchelles a les moyens pour mener ce projet à terme. La commune disposait au 30 novembre 2013 de près de 1,2 million de francs de liquidités et sa dette est passée en une année de 2,8 à 1,49 million de francs. Ceci grâce notamment à des rentrées fiscales importantes. Dans ce contexte, les citoyens ont accepté lundi à une très large majorité (105 oui) le crédit demandé. Ils ont également octroyé une délégation de compétence pour vendre une partie des 5000 m² de terrain qui accueillera la zone d'intérêt général. Au cas où les investisseurs souhaiteraient l'acquérir. Le prix minimal proposé sera de 55 francs le m².

D'après le planning établi, la mise à l'enquête du chauffage à distance est prévue pour le printemps prochain. L'assemblée devra ensuite se prononcer sur le crédit de construction de la salle à usages multiples avant l'été. Les travaux de construction pourraient débuter à la fin de l'année 2014. |

IMAGE DE SYNTHÈSE JOUD ET VERGÉLY ARCHITECTES

UN BUDGET DÉFICITAIRE

L'assemblée de Léchelles a accepté lundi soir, sans broncher, le budget 2014. Celui-ci prévoit un déficit de 55000 francs pour un total des charges de 2,5 millions de francs.

D'après le plan financier présenté aux citoyens, la commune ne devrait pas augmenter ses impôts d'ici à 2018 même si elle décide de ne pas fusionner.

Le syndic Stéphane Mosimann a profité de la séance pour annoncer «qu'une grande entreprise d'expérience – dont le nom ne peut pas encore être divulgué – prévoit de s'installer sur la zone dite Cabura (site entre Grolley et Léchelles, ndr). Elle compte investir entre 5 à 10 millions.» D'après le syndic, la mise à l'enquête devrait intervenir d'ici une année. Fait de plus en plus rare lors des assemblées communales, les citoyens ont applaudi l'exécutif pour son travail réalisé durant l'année. DEF